

**Tableau 6 : Sommaire des recommandations quant à la mammographie de dépistage chez les femmes de 40 à 49 ans**

Intervention	Efficacité	Niveau de preuve*	Recommandation*
Mammographie tous les 12 à 18 mois†	Réduction du risque relatif de mortalité liée au cancer du sein à 10 ans de l'ordre de 18 à 45 % mentionnée dans deux études cliniques et une méta-analyse; aucune réduction dans six autres études‡	Études randomisées contrôlées <sup>2,3,5,6,15-42</sup> (I)§	Les preuves actuelles ne permettent pas de recommander l'inclusion ou l'exclusion de la mammographie de dépistage dans l'examen de santé périodique des femmes de 40 à 49 ans, exposées à un risque moyen de cancer du sein (catégorie C)¶

\*Voir Annexe 1 pour les définitions de niveaux de preuve et de catégories de recommandations.

†Une comparaison des résultats d'études randomisées contrôlées suggère que, le cas échéant, un dépistage fréquent puisse être nécessaire. L'utilité d'ajouter un examen du sein à la mammographie est mal élucidée.

‡La seule étude qui a inscrit des Canadiennes ne fait état d'aucun effet de la mammographie de dépistage probablement en raison d'une puissance statistique insuffisante.

§Six études cliniques randomisées contrôlées sur les sept ont étudié la mammographie pour ce groupe d'âge sous forme d'analyse de sous-groupe.

¶Cela représente un changement par rapport à la recommandation de catégorie D de 1994. Des preuves de niveau I sont disponibles, mais certains résultats sont conflictuels et les questions pertinentes ne sont pas toutes résolues. Lorsqu'elles atteignent l'âge de 40 ans, les Canadiennes devraient être informées des bienfaits et risques potentiels de la mammographie de dépistage et guidées dans leur décision quant à l'âge à partir duquel elles souhaitent débiter leurs mammographies de dépistage.

[\[Return to text\]](#)